

Mise en ligne : 4 février 2016.
Dernière modification : 27 avril 2018.
www.entreprises-coloniales.fr

CHAUX ET CIMENTS DE LAFARGE ET DU TEIL Usine d'Hussein-Dey

MAISONS RECOMMANDÉES
CARRELAGES EN CIMENT
(*Le Journal général de l'Algérie et de la Tunisie*, 4 avril 1892)

Castan, 26, rue de Constantine; usine faubourg Bab-el-Oued.
J. et A. Pavin de Lafarge, rue d'Isly, 11, maison Cognon, M. Gillibert, agent général.
H. Martel, 44, rue d'Isly.

TÉLÉPHONE

SOCIÉTÉ J. & A. PAVIN DE LAFARGE

En commandite, par actions. — Capital social : 8,800,000 fr.

Chaux hydraulique du Teil — Ciments Portland et prompt
Matériaux en ciment comprimé. — Carreaux mosaïques, Tuyaux, Canalisation, etc., etc

Usines à vapeur à Hussein-Dey. — Entrepôt, quai, voûte 56, 57
Bureaux, Caisse — Exposition, 11, rue d'Isly, Alger

ENVOI D'ALBUMS ILLUSTRÉS, PRIX COURANTS, DEVIS, PROJETS SUR DEMANDE
Spécialité de Cuves et Amphores à vin, construits de 1887-92
82,000 hectos

Louis Gillibert, agent général pour l'Algérie et la Tunisie,

Publicité
(*Le Journal général de l'Algérie et de la Tunisie*, 21 janvier 1893)
TÉLÉPHONE

Société J. & A. Pavin de Lafarge
en commandite par actions. — Capital social : 8.800.000 fr.

Chaux hydraulique du Teil — Ciments Portland et prompt
Matériaux en ciment comprimé. — Carreaux mosaïques, tuyaux, canalisations, etc.,
etc.

[Usine à vapeur à Hussein-Dey](#). — Entrepôts, quai, voûte 56, 57
Bureaux, caisse, exposition, 11, rue d'Isly, Alger
ENVOI D'ALBUMS ILLUSTRÉS, PRIX COURANTS, DEVIS, PROJETS SUR DEMANDE

Spécialité de cuves et amphores à vin, construits de 1887-1892
82.000 hectos

Louis Gillibert, agent général pour l'Algérie et la Tunisie

INGÉNIEURS
NOMINATIONS

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 12 février 1893)

M. Decœur (St-Étienne, 1883), ingénieur des usines de la Cie de Lafarge, au Teil (Ardèche), a été nommé directeur des usines de cette Cie à Alger.

Une visite à l'arrière-port de l'Agha
(*L'Afrique du Nord illustrée*, 2 mai 1908)



Entrepôts de la Maison Pavin de Lafarge.

Nous voici devant le vaste hangar de la Société J. et A. Pavin de Lafarge (occupant les lots 13, 14 et 15) que représente depuis vingt ans en Algérie, M. Louis Gillibert, administrateur de la Banque de l'Algérie, de la Caisse d'épargne, etc.

Là sont entreposés les chaux et ciments (plus de 60.000 sacs représentant 3.000.000 de kilogrammes) de différentes catégories, employées plus particulièrement pour les grands travaux administratifs (ports, barrages, railways, etc.). Ce sont ces produits qui ont permis de doter notre belle Algérie de ces ports magnifiques (comme en France et à l'étranger) dont les jetées construites en chaux du Teil défient le temps et les flots irrités.

Cette industrie métropolitaine s'est, en quelque sorte, algérianisée. et c'est le plus bel éloge que nous puissions en faire, d'autant plus qu'en visitant l'entrepôt de l'arrière-port, le sympathique M. Gillibert nous présente un Arabe employé chez lui, depuis 42 ans, et nous avoue qu'il a un grand nombre de collaborateurs de toutes classes, dans ses bureaux et usine, ayant vingt ans et plus de services en Algérie.

Partie officielle
Syndicat commercial algérien
pour la défense et le développement du commerce et de l'industrie
(*Le Journal général de l'Algérie*, 2 août 1917)

XI^e groupe
(Entrepreneurs de travaux publics).

Réunion de la Délégation du XI^e groupe et des directeurs ou représentants des Sociétés de chaux et ciments de la Métropole et d'Algérie, sous la présidence de M J. Tarting, président du XI^e groupe.

—————
Séance du 27 juillet 1917
—————

.....
M. le président demande à M. Gillibert de vouloir bien exposer les motifs qui empêchent la Société Pavin de Lafarge d'envoyer en Algérie la même quantité de chaux et ciments que celle que la Colonie recevait avant la guerre.

M. Gillibert fait connaître que les commandes en retard pour l'Algérie; tant en ce qui concerne la chaux que le ciment, s'élèvent au chiffre formidable d'environ 240.000 sacs.

Les raisons qui, entre autres, ont mis la société et la mettent, malgré tous ses efforts et sa bonne volonté, dans l'impossibilité de donner suite aux commandes de ses clients, sont principalement, indépendamment des livraisons importantes que les usines ont à faire pour la défense nationale qui, naturellement, prime tout :

1° Pour nos usines du Teil, la presque impossibilité d'avoir les wagons nécessaires à l'accès aux ports d'embarquement et, encore, lorsqu'il y a des wagons, faut-il compter avec les difficultés que font les compagnies de navigation pour la mise à bord ;

2° Pour nos usines de Contes-les-Pins, les difficultés d'affrètement et d'embarquement au port de Nice.

M. Gillibert ajoute que, malgré les démarches que sa société a faites et multipliées auprès des Administrations compétentes, elle n'a pas pu satisfaire ses clients d'Algérie, et pourtant ce ne sont pas les relations et les influences qui manquent.

À cet effet, il se met à la disposition de M. le Président pour lui, donner connaissance, ainsi, qu'aux membres de la délégation désignée pour recevoir tous les renseignements concernant la crise actuelle des chaux et ciments, la correspondance que, depuis le commencement des difficultés de tous genres auxquelles se heurte sa Société pour les expéditions d'Algérie, il a échangée avec sa direction.

M. Laurent. — Aux questions que M. le président lui a posées, relativement à la pénurie à Alger de chaux et ciments en provenance des usines de MM. Pavin de Lafarge, M. Gillibert nous a mentionné, entre autres causes de cette pénurie, les suivantes :

1° La rareté des wagons sur les lignes P.-L.-M. et la difficulté de s'en procurer ;

2° L'insuffisance de fret et la presque impossibilité de trouver des navires à charger de la chaux et du ciment ;

3° Au point de vue des envois de la succursale de Nice de la Société Pavin de Lafarge, l'encombrement des quais de ce port. Leur faible superficie ne permet pas. d'y laisser stationner plusieurs jours les marchandises en attente d'embarquement et il n'est pas possible d'y faire arriver ces marchandises à jour fixe, les départs des cargos étant absolument irréguliers.

A cela, je répondrai :

1^{er} point. — D'autres que les marchands de matériaux de France ont souffert et se sont plaints du manque de wagons à eux réservés sur les réseaux français — les négociants en vins, par exemple. — Qu'ont-ils fait ? Ils ont délégué le président de notre

syndicat, M. Tarding, et un des leurs membre de la chambre de commerce, M. Laté, qui se sont rendus en France pour protester, s'expliquer et agir auprès de qui de droit. Vous connaissez-les résultats particulièrement heureux qu'ils ont obtenus.

La Maison Pavin de Lafarge aurait été bien inspirée si elle avait demandé à profiter de cette mission et joindre ses doléances et ses réclamations à celles des négociants en vins. Il est fort probable qu'elle aurait, elle aussi, obtenu satisfaction, au moins partielle, et nous a en aurions profité.

Dire, comme l'a fait M. Gillibert, que la maison qu'il représente a des relations assez étendues et des influences assez puissantes pour agir directement dans cet ordre d'idées ne prouve pas, ni qu'elle ait réussi dans ses démarches personnelles, ni qu'elle ait été bien inspirée en ne demandant pas à la délégation algéroise d'intervenir en sa faveur, ce qu'elle eut fait avec plaisir, c'est certain.

2^e et 3^e points. — Notre collègue, M. Grégori, vous a dit qu'il avait pu, d'accord avec M. Mégroz, affréter un bateau de 700 tonnes qui devait leur apporter son plein de chaux et de ciment de Nice et que ce n'est qu'au moment de charger qu'on les avait brusquement avisés que les matériaux qui allaient être embarqués étaient réquisitionnés.

D'autre part, des offres de fret à peu près régulier nous ont été faites par divers armateurs, notamment par la Compagnie de navigation mixte et par M. Achaque.

Il y a donc encore du tonnage disponible.

Il est cher, c'est entendu, mais si on paie la chaux 110 francs et le ciment Portland 150 francs (au lieu de 30 et de 50, prix d'avant-guerre), c'est en grande partie, parce que le fret est cher.

Donc, si on le veut, on peut trouver chargeur, sinon très régulier, du moins suffisant pour nos besoins actuels, aussi bien au départ de Marseille qu'à celui de Nice. Pour ce dernier port d'ailleurs, les départs seraient indiqués suffisamment à l'avance.

Je termine en exprimant le désir très sincère que la maison Pavin de Lafarge, malgré qu'elle ait certainement, surtout à l'heure actuelle, d'autres clients plus importants que les entrepreneurs algérois, ne les néglige pas complètement et qu'elle fasse tout son possible pour ne pas les décourager et ne pas les déshabituer d'user de ses produits.

M. le président pense comme M. Laurent, et il croit que l'intervention de la délégation envoyée à Paris au sujet de la crise des transports et qui a reçu un si bon accueil pour la question des vins d'Algérie, aurait pu utilement s'occuper de la question matériaux de construction en provenance du Teil. Cette situation n'en sera pas moins signalée à M. Margot, ingénieur en chef de la Compagnie P.-L.-M., qui, il y a quelques jours encore, a fait examiner, avec les chambres de commerce, les moyens de faciliter davantage l'écoulement des vins de d'Algérie par le port de Cette. Le port de Saint-Louis-du-Rhône, tout désigné pour recevoir nos vins, recevait aussi, avant la guerre, les chaux et ciments pour l'Algérie ; il y a là certainement un trafic montant et descendant que la Compagnie des Chemins de fer P.-L.-M. n'hésitera pas à faciliter.

Au sujet du manque de place sur les terre-pleins du port de Nice, M. le président va saisir M. le président de la chambre de commerce de cette ville des difficultés dont vient de se plaindre M. Gillibert, et nul doute qu'il nous renseigne sur les moyens susceptibles de remédier à ces inconvénients, de façon à assurer un trafic aussi régulier que possible de ce port sur les différents ports de l'Algérie.

M. Gillibert se félicite de l'intervention du Syndicat commercial qui se rendra compte des difficultés inextricables que sa société a eu à surmonter.

.....
M. Laurent reproche à la Société Pavin de Lafarge de ne pas avoir fait tout le nécessaire pour fournir à l'Algérie les chaux et ciments qui lui manquent de plus en plus.

M. Gillibert proteste et dit ne pas comprendre l'observation faite par M. Laurent, car sa société ne cherche qu'à écouler ses produits et à conserver sa clientèle d'Algérie avec laquelle elle n'a eu que de très bonnes relations.

.....

M. le président [...] demande avec insistance à M. Gillibert de vouloir bien signaler à sa société l'état d'esprit des entrepreneurs algériens, de façon que l'on n'oublie pas que l'Algérie est le prolongement de la France et qu'elle doit être traitée de la même façon.

M. Gillibert constate que de la discussion assez vive qui vient d'avoir lieu, il en ressort pour lui des indications très précises d'un état d'esprit injustifié envers sa société dont il va s'empresse de lui faire part.

La séance est levée à 6 h. 1/2.

Le président,
J. TARTING.

[Alger : présentation de la presse à béton VBM par l'Omnium de la construction]
Pour combattre la crise du bâtiment

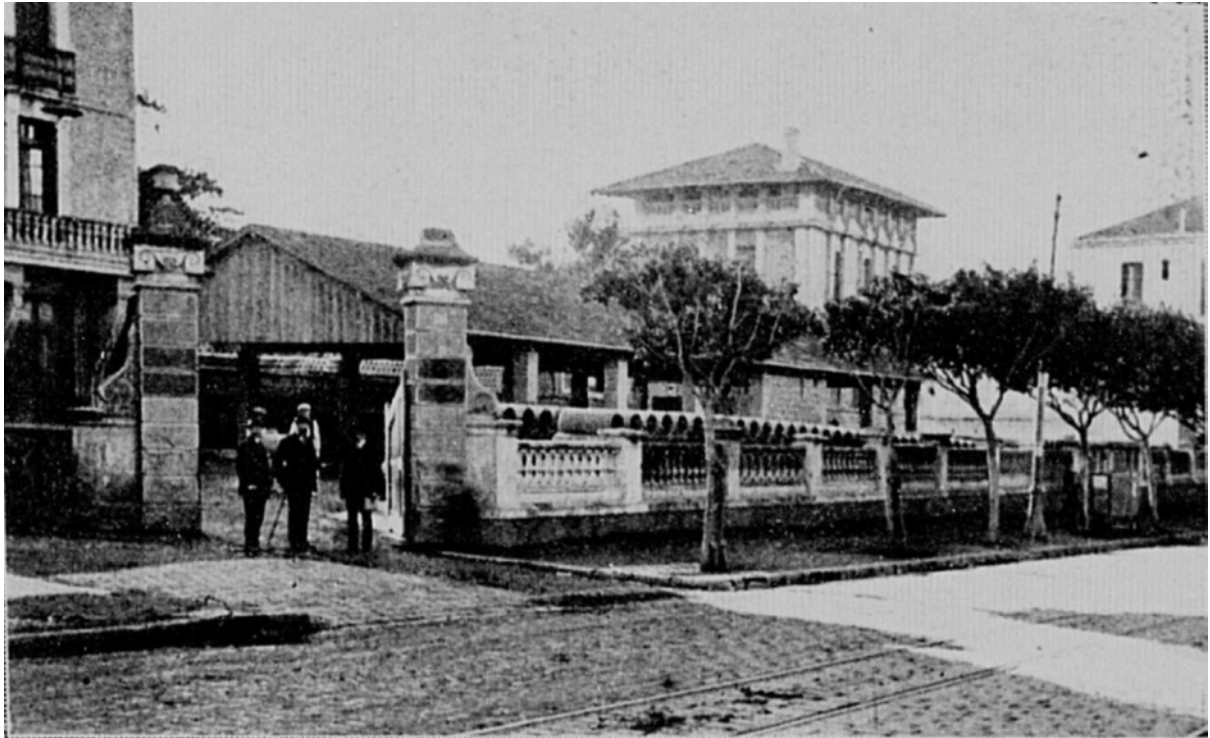
UN MATÉRIAU NOUVEAU
(*Le Journal général de l'Algérie*, 17 mars 1921)

.....
L'intérêt que présente ce matériau avait attiré à cette expérience les personnes les plus autorisées dans les questions du bâtiment, parmi lesquelles nous citerons : ... M. Levas, directeur de la Société anonyme des Chaux et ciments de Lafarge et du Teil...

Reportage sur le port d'Alger
Chaux et ciments de Lafarge et du Teil
(*L'Afrique du Nord illustrée*, 26 février et 2 avril 1921)

Tout près du môle « Amiral-Mouchez » se dresse l'entrepôt de la doyenne des Sociétés de chaux et ciments installées en Algérie, je veux dire la Société anonyme des chaux et ciments de Lafarge et du Teil. Depuis plus de cinquante ans, elle a participé au développement économique de notre belle Colonie et la plupart des grands travaux ont été exécutés avec ses produits si renommés.

Les nombreuses usines que possède la Société de Lafarge : dans l'Ardèche (Lafarge, Le Teil, Cruas), aux environs de Marseille (Vablonne, la Redoute), près de Nice (Contes-les-Pins) et à Vitry-le-François, lui permettent, avec la plus grande variété de produits, de satisfaire à toutes les exigences imposées par les divers genres de travaux et dans les conditions les plus différentes.



Usine Lafarge à Hussein-Dey : fabrications carreaux en ciment

La Société de Lafarge a aussi créé sur le sol algérien, à Hussein-Dey, une importante usine modèle où, avec le ciment blanc et le ciment Portland de Lafarge, sont fabriqués les carreaux de ciment aux couleurs et dessins si variés, les tuyaux de ciment comprimé ou armé dont l'emploi est très répandu, et enfin, les matériaux et ornements de toutes sortes, utilisés couramment dans la décoration des habitations et monuments.

L'entrepôt de l'arrière-port, bien situé à proximité immédiate du quai, le long duquel viennent s'amarrer les chalands chargés de produits, dispose de voies ferrées qui le relie à la gare de l'Agha et de là à l'intérieur de la Colonie.

La grande consommation des produits provenant de l'usine de Contes-les-Pins, dans les Alpes-Maritimes, a eu comme conséquence la création de communications régulières entre Nice et Alger. Un vapeur dessert cette ligne et fait plusieurs voyages par mois, ce qui présente de sérieux avantages pour la facilité et la régularité des relations commerciales entre le Sud-Est de la France et l'Algérie.

Ce qui fait la réputation des produits Lafarge, c'est leur qualité irréprochable et leur constante régularité.

Il y a également lieu de mentionner, qu'outre les chaux et ciments employés couramment dans les travaux à la mer, les constructions de barrages, chemins de fer et tous les travaux courants, la Société anonyme des Chaux et Ciments de Lafarge et du Teil met à la disposition de ses clients des liants tout à fait spéciaux, tels que : la chaux dite « maritime », à grandes résistances, le ciment fondu, pour travaux en terrains sulfates, le ciment extra-blanc, employé pour les façades et la confection de la pierre artificielle, etc.

Cette importante société est représentée, en Algérie, par M. Henri Seauve, ancien élève de l'École polytechnique, directeur général, qui a comme directeur adjoint M. Pierre Marcoux, bien connu des entrepreneurs, attaché depuis plus de trente-deux ans à l'agence d'Alger.

Photos :

Les entrepôts de la Société de Lafarge et du Teil (Ancienne Société Pavin de Lafarge.)

Un chargement de produits Lafarge à l'arrière-port. Chargement d'une expédition de

ciment Lafarge.

Arrivage de chaux et ciments Lafarge.

Port d'Alger : construction du grand môle en liants Lafarge.
